

---

 DE LA CORRÈGE,

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, sieurs DE RHIMBÈS et DE ROQUES; — en Condomois et Agenois.

ARMES : D'hermine, au lion de gueules. Couronne de comte; croix de Saint-Louis, appendue au bas de l'écu.

---

Cette famille, dont on trouve des traces d'existence dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, paraît originaire de la sénéchaussée de Casteljaloux, élection de Bazadois. Elle est militaire dans toute l'acception du mot, et a fourni un nombre considérable de capitaines de troupes et de chevaliers de l'Ordre de Saint-Louis.

On ne lira pas sans intérêt la mention que d'Aubigné fait de cette famille, à propos d'un de ses membres qui périt funestement dans l'équipée que dirigèrent en 1577 les réformés de Casteljaloux, commandés par le sieur de La Vachonnière, lieutenant-gouverneur de cette ville, contre les catholiques de Marmande (*Histoires, t. II, liv. III, chap. XII, p. 288, Maillé, édit. de 1618*) :

• J'ai esté assez chiche des augures et prodiges, de la quantité desquels plusieurs Historiens fleurissent; et comme nous avons dit, en se parants de miracles, ils se despouillét de creance et d'autorité; mais je ne puis me retenir qu'entre plusieurs songes et prédictions de la mesme journee je ne me rende pleige d'une que j'alleguerai. C'est que la damoiselle de Baccoue courut après la troupe demander à jointes mains et en pleurant, l'aisné de deux enfants qu'elle y avoit, pour avoir songé qu'un prestre arrachoit les yeux à un sien cousin nommé La Corege, et que le mesme achevoit de tuer son fils dans un fossé, et puis après un resveil se rendormant sur mesme songe, elle le vid estendu mort sur un coffre plein d'avoine, derrière le portal de Malvirade, ce qui fut averé en tous ses points. »

Nous donnons ci-après la généalogie de la famille de La Corrège, en faisant observer qu'elle a été dressée exclusivement sur titres jusqu'à son représentant actuel.

Jehan DE LA CORRÈGE fut élu consul de Casteljaloux au mois de mai 1562 (SAMAZEUILH, *Biographie de l'arrondissement de Nérac*).

Jehan DE LA CORRÈGE, le Jeune, fut reçu bourgeois de Casteljaloux le 24 novembre 1562. Il contribua pour 400 solz à la réparation de la ville (*Ibid.*).

I. M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> François DE LA CORRÈGE, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, fut pourvu de la judicature royale des villes de Bouglon et de Samazan, au duché

d'Albret, par Henry, roi de Navarre. Par lettres patentes du 1<sup>er</sup> juin 1594 (*Orig. en parch.*), Marguerite, reine de Navarre, duchesse de Valois et d'Étampes, comtesse d'Agenois et de Condomois, le nomma son conseiller et avocat en son conseil d'État, et conseiller en la ville et Cour de Parlement de Bordeaux, en remplacement de feu Bernard de La Vye. Pourvu le 20 février 1587, par lettres patentes données à La Rochelle, et signées du roi Henry de Navarre (*Orig. en parch.*), de la charge de conseiller, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de ce prince, il était, en 1606, et est qualifié dans une ordonnance de Henry IV, du 22 novembre 1608, réformateur des domaines du même Roi, à Casteljaloux, pour le haut et le bas Armagnac. François de La Corrège mourut en 1608, et laissa de son mariage avec demoiselle Jeanne DE BACQUE :

- 1<sup>o</sup> Mathieu, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup> N... de La Corrège, épouse de M<sup>e</sup> Pierre Hugla, conseiller du Roi, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège de Casteljaloux.

II. Mathieu DE LA CORRÈGE, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, se voua à l'étude et à la pratique des lois. Il épousa, par contrat passé le 5 novembre 1618, en présence de Pierre Hugla, son beau-frère; Jean Bacoue, écuyer, sieur de Tauranac, et M<sup>e</sup> Nicolas Bacoue, avocat en la Cour, ses cousins, Olympe DE SAUVAGE, damoiselle, fille de M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Jean Sauvage, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, et de damoiselle Jeanne de La Fargue. Il fut stipulé dans ce contrat que le mariage serait célébré en l'Église réformée. De cette union provinrent six enfants, entre autres :

- 1<sup>o</sup> Pierre, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup> Daniel de La Corrège, sieur de Rhimbès, servit en qualité de commandant-lieutenant dans les régiments de Conti et de Condé, passa ensuite dans les pays étrangers, assista au siège de Copenhague, où il fut fait capitaine, servit en Portugal contre l'Espagne, et mourut à Casteljaloux;
- 3<sup>o</sup> André de La Corrège, nommé capitaine d'une compagnie dans le régiment de Crussol, le 16 octobre 1665 (*Brevet sur parch. signé Louis. Par le Roy, LE TELLIER*), reçut ordre, le 11 novembre suivant, d'assembler sa compagnie à Sainte-Foy, et de la conduire à Abbeville. Capitaine au régiment de Vaubecourt en 1668, il eut le bras droit emporté d'un coup de canon au siège de Montmédy, et fut tué devant Épinal, en Lorraine, le 20 septembre 1670.
- 4<sup>o</sup> Jacques de La Corrège, sieur de Roques, capitaine au régiment de Vaubecourt en 1674, fut blessé de deux coups de mousquet à la prise de Besançon, et fut tué au camp d'Agousta, en Sicile, où son régiment avait été envoyé.

III. M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Pierre DE LA CORRÈGE, 1<sup>er</sup> du du nom, docteur en droit et avocat au Parlement de Guienne, fut nommé, le 5 septembre 1664, grand voyer, maître des chemins en les villes et juridiction de La Bastide, Castelmoron et Casteljaloux d'Albret, par ordonnance des présidents trésoriers de France, généraux des finances, juges des

domaines du Roi et grands voyers en la Généralité de Guienne (*Brevet en parch.*). Il épousa : 1<sup>o</sup> demoiselle Anne GACHES, fille de feu Raymond Gaches, écuyer, ministre du Saint-Évangile à Paris, et de demoiselle Élisabeth de Vignaux. Devenu veuf et sans enfants, Pierre de La Corrège transigea avec sa belle-mère, le 20 mars 1673, par acte devant Parran, notaire à Bordeaux. Il passa contrat de mariage, le 20 mars 1678, déposé chez Fréron, notaire à Clairac, avec : 2<sup>o</sup> demoiselle Élisabeth DE LAGUEHAY, fille de feu N... de Laguehay, avocat en la Cour, et de demoiselle Marie Brocas. Pierre de La Corrège, habitant de la ville de Marmande, fit son testament olographe, le 17 août 1684, dans sa maison de Roques, paroisse de Mouleyres, sénéchaussée de Casteljaloux. Par cet acte, qui fut ouvert le 12 avril 1695, à la Cour sénéchale de Casteljaloux (*Copie collat. en parch.*), il veut être enseveli dans le cimetière qu'ont à Casteljaloux ceux qui font profession de la religion appelée par les Édits *prétendue réformée*, dans laquelle il est né, a été élevé, et veut vivre et mourir. Il laissa de son second mariage :

- 1<sup>o</sup> Pierre, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup> André de La Corrège, né à Saint-Guy le 3 septembre 1680, nommé capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment du Sort-le-Normand, le 17 octobre 1706 (*Brevet sur parch. signé LOUIS, et plus bas, CHAMILLARD*);
- 3<sup>o</sup> Mr M<sup>e</sup> Antoine de La Corrège, docteur en médecine, né à Casteljaloux le 31 janvier 1682, donna ses biens à Pierre-Antoine de La Corrège, son neveu, par le contrat de mariage de ce dernier, du 4 janvier 1753. Selon M. Samazeuilh, il épousa Suzanne BRUN, fille de Jean Brun, lieutenant assesseur au siège de Casteljaloux, succéda à son beau-père dans cette charge, et eut de sondit mariage :
  - A. Jean-Armand de La Corrège, lieutenant assesseur au siège de Casteljaloux jusqu'à la Révolution, père de :
    - a. Claude-Antoine de La Corrège, né à Casteljaloux le 30 septembre 1786, mort sous-lieutenant d'infanterie durant les guerres de l'Empire;
    - b. N... de La Corrège, actuellement vivante et non mariée;
    - c. N... de La Corrège, mariée à N... de La Barrière;
  - B. Anne de La Corrège, née le 31 décembre 1741.
- 4<sup>o</sup> Armand-Charles de La Corrège, sieur de Roques, né à Roques le 10 juillet 1683, nommé sous-lieutenant au régiment de Lyonnais en 1705, et capitaine au même corps le 10 juillet 1721. Il fut tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734, faisant les fonctions de major de son régiment, en l'absence du titulaire.
- 5<sup>o</sup> Moyze de La Corrège, né à Roques le 1<sup>er</sup> juillet 1684;
- 6<sup>o</sup> Olympe de la Corrège, née à Marmande le 29 mars 1678.

IV. Noble, messire Pierre DE LA CORRÈGE, II<sup>e</sup> du nom, né au Secrétary, près Clairac, le 26 mai 1679, entra au service dans le régiment de Lyonnais, où l'un de ses parents était lieutenant-colonel; fut fait enseigne en 1695, et capitaine en 1706. Il passa depuis en cette qualité dans le régiment d'infanterie de Tresnel, et ayant été grièvement blessé au siège d'Aire, se retira du service en 1714. Il transigea sur procès, le 9 novembre 1729, avec M. Jean Vignaux, bachelier en théologie, prêtre et curé de

La Cépède (*Copie collat. en parch.*), et s'obligea pour une somme de 4,254 livres envers les pauvres de l'hôpital de Clairac, le 15 août 1742 (*Idem*). Il eut de son mariage avec dame Jeanne DE BROCAS :

- 1° Pierre-Antoine, dont l'article suit;
- 2° Noble, messire Charles de La Corrège, écuyer, garde du corps du Roi (1752), servit longtemps dans la maison de Sa Majesté. Il épousa : 1° dame Suzanne DE LA NOUE, morte dans la communion de l'Église, à Clairac, le 10 janvier 1759, à l'âge de 40 ans, et enterrée dans l'église de Clairac, née le 7 septembre 1719, à Clairac, fille de noble Guillaume de La Noue, écuyer, et de demoiselle Marie Chaudruc; 2° par articles de mariage dressés le 11 novembre 1771, demoiselle Françoise DE TASTES DE LILANCOUR, fille légitime de messire Guillaume-Benoît de Tastes de Lilancour, écuyer, lieutenant de Roi au Fort-Dauphin, Ile Saint-Domingue, et de dame Suzanne Bourgues. Charles de La Corrège fit son testament le 25 juillet 1772, devant Grenier, notaire royal à Clairac. Il mourut dans la communion de l'Église, le 28 juillet suivant, à Clairac, à l'âge de 55 ans, et laissa de son premier mariage :

A. Pierre-Antoine de La Corrège, qui partagea avec sa sœur la succession de leur père, le 24 août 1781 (*Orig. en papier*); mort sans postérité avant le 17 février 1792;

B. Dame Marie de La Corrège, née à Clairac le 17 octobre 1754, morte à 39 ans, le 24 avril 1793; mariée, par contrat passé le 29 juin 1785, à Étienne Loubet, docteur en médecine, habitant de la ville de Clairac, natif de la ville de Saint-Gaudens, capitale du pays de Nébouzan, diocèse de Comminges, fils de Jacques Loubet, bourgeois, et de feu dame Armelin. Le futur fut assisté, dans cet acte, de M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> François Belloc de Cazenove, avocat en la Cour; — la future, de : son frère; dame Tastes de La Corrège, sa tante; M. Joseph-Pierre Belloc de Gravet; M. Pierre Belloc de Gravet, médecin; M. Antoine Belloc de Gauzelle, subdélégué de l'intendance de Guienne; demoiselle Marie Belloc de Gravet; dame Suzanne La Perche de Gauzelle; demoiselle Élisabeth Caussinnes de Fontaine; demoiselles Marie-Thérèse et Jeanne de La Roque, sœurs, — ses cousins et cousines; M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Michel-Barthélemy Boudon de Saint-Amans, prêtre, docteur en théologie et curé de La Vergne; messire Nicolas-Marie de Léaumont, écuyer, officier au régiment Dauphin-Dragons; Antoine Borderie de Bordeneuve, bourgeois; etc. (*Copie collationnée en parchemin*). De ce mariage :

Jean-François-Bertrand Loubet, né à Toulouse le 25 septembre 1785, entra aux vélites chasseurs à pied de la Garde le 28 mesidor an XII; fit la campagne de l'an XIII, sur les côtes de Boulogne; celles de 1805 et mois de vendémiaire an XIV, en Autriche; de 1806 et 1807, en Prusse; de 1808, en Espagne; de 1809, en Autriche; — sous-lieutenant au 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, le 26 mai 1809; lieutenant le 2 octobre 1811; adjudant-major le 11 juillet 1812; fit la campagne de 1812, en Russie; capitaine le 23 novembre 1812; capitaine de carabiniers le 21 juillet 1813; fit la campagne de 1813, en Saxe; passé capitaine de carabiniers au 7<sup>e</sup> léger, lors de l'organisation, le 6 septembre 1814; fit les campagnes de 1814 et 1815, en France; rentré dans ses foyers lors du licenciement, le 10 septembre 1815; remis en activité, comme capitaine de grenadiers dans la légion de Lot-et-Garonne, le 1<sup>er</sup> janvier 1816; confirmé en cette qualité le 11 décembre 1816. — M. Loubet fut décoré de la Légion-d'Honneur le 25 février 1814. Il avait été blessé d'un coup de mitraille

à la jambe droite, devant Polosk, le 18 août 1812; d'un coup de feu au genou droit, devant Polosk, le 18 octobre 1812; d'un éclat d'obus à la tête, à la bataille de la Bérézina, le 28 novembre 1812; d'un coup de feu à la cuisse gauche, au combat de Lichtemberg, le 29 août 1813; d'un coup de feu à la joue droite, à l'affaire de Ligny, le 26 janvier 1814.

Marie-Judith-Honoré Loubet, né à Clairac le 25 avril 1791.

- 3° Demoiselle Anne de La Corrège, }  
 4° Demoiselle Marguerite de La Corrège, } vivantes le 4 janvier 1753;  
 5° Demoiselle Olympe de La Corrège, légataire de 6,000 livres de demoiselle Anne Escubin de La Grange, sa tante, de Casteljaloux.

V. Noble, messire Pierre-Antoine DE LA CORRÈGE, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, entra au service dans la compagnie des cadets-gentilshommes de la citadelle de Strasbourg, en 1751; fut nommé enseigne dans le régiment de Montconseil, en 1753; lieutenant en 1754; capitaine en 1742; chevalier de Saint-Louis, le 7 avril 1748 (*lettre de M. D'ARGENSON*); assista à toutes les batailles où son régiment se trouva: en Italie, en Flandres, dans l'île Minorque et en Allemagne; fut blessé à Guastalla en 1754, et périt à la bataille de Crewelt, le 25 juin 1758, étant premier capitaine de grenadiers dans le régiment de Brancas. Émancipé par son père, le 27 avril 1755, il avait épousé, par contrat passé le 4 janvier précédent, demoiselle Anne D'ARTIGUES DE LA SAIGNE, née à Andiran, près Condom, le 5 décembre 1759, fille légitime de noble Gérard d'Artigues de La Saigne, seigneur de Mazeret, et de dame Catherine de Preyssac, du bourg de La Cépède, juridiction de Montpezat, en Agenois (*Copie collat. en parch.*). Anne d'Artigues, devenue veuve, fut pensionnée de 554 livres sur le Trésor royal, par brevet du 24 août 1758 (*signé LOUIS et GRAVIER DE VERGENNES*), en considération des services de son mari. Pierre-Antoine de La Corrège laissa de son dit mariage :

1° Noble Pierre-Antoine-Raymond de La Corrège, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, cadet gentilhomme le 8 avril 1773, servit pendant vingt-trois ans dans le régiment de Beaujolois-Infanterie, et fut retraits capitaine. Il épousa, par contrat passé le 7 mars 1776, dans la maison de Gache, paroisse et juridiction de Buzet, en Albret, devant Berretté jeune, notaire de la ville et sénéchaussée de Nérac, noble demoiselle Geneviève-Suzanne-Sophie DE BOILEAU, fille légitime de feu noble Laurent-Joseph-Michel de Boileau, écuyer, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Besançon-Artillerie, et de dame Catherine-Suzanne de Bovier (*Copie en papier*). De ce mariage :

Catherine-Euphrosine de La Corrège, mariée en 1800 à Joseph de Gans, fils de Mathieu de Gans, conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts au sénéchal de Casteljaloux.

2° Henry-Remy-Archambaud de La Corrège, chevalier de Saint-Louis, servit pendant douze années dans le régiment d'infanterie d'Angoumois, où il obtint une place de cadet gentilhomme, sous le commandement du marquis d'Usson, le 8 avril 1779 (*Brev. signé LOUIS et M<sup>rs</sup> DE MONBAREY*); sous-lieutenant au même corps le 29 mai 1780; lieutenant le 20 juin 1789; donna sa démission d'emploi le 12 juillet 1792, et fut retraits

capitaine. N'ayant point d'enfants de son épouse Anne ROUSSANNES, il fit son testament olographe à La Cépède, le 1<sup>er</sup> janvier 1829, en faveur de Joseph-Théodore de La Corrège, son neveu (*Copie en papier*).

3<sup>o</sup> Charles-Martin, qui a continué la descendance.

VI. Noble Charles-Martin DE LA CORRÈGE, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis-né-Posthume à Clairac, en Guienne, le 11 novembre 1757, entra dans le régiment d'Orléans (44<sup>e</sup> d'infanterie) au mois de mai 1774, et y servit en qualité de grenadier jusqu'au 6 juin 1776, époque où il obtint une place de cadet-gentilhomme dans le même corps. Successivement sous-lieutenant le 20 juin 1777; lieutenant en second le 18 décembre 1779, dans la compagnie de La Baye (*Brev. signé LOUIS et M<sup>al</sup> DE MONTBAREY*); lieutenant en premier, le 5 juillet 1785, dans la compagnie de Breuil-Héliou, au régiment d'Orléans-Infanterie, commandé par le comte de Barbançon, mestre de camp (*Brevet signé LOUIS, et plus bas : le maréchal DE SÈCUR; contresigné par Louis-Joseph DE BOURBON, prince de Condé*); capitaine en second le 23 mai 1786, dans la compagnie de Bosquevert (*Brevet signé LOUIS et le M<sup>al</sup> DE SÈCUR*). Charles-Martin de La Corrège fit les campagnes de 1780, 1781 et 1782, en Amérique, sous M. Rochambeau; se trouva à quatre batailles navales; à l'attaque de Sainte-Lucie et au siège de Yorck-Town, en Virginie. Il quitta le service en 1790, avec un *bon* pour la croix de Saint-Louis, qui lui revenait de droit trois ans après; mais à cause des événements de la Révolution, il ne jouit de cette faveur qu'à la rentrée du roi Louis XVIII, par brevet du 10 février 1815, pour prendre rang du 2 mai 1798 (*Orig. en parch.*). Le 22 mars 1785, quatre gentilshommes de la province d'Agenois lui délivrèrent un certificat scellé de leurs sceaux en cire rouge, constatant que la famille de La Corrège était réputée noble et de service de tous les temps; que plusieurs de ses membres avaient été tués à l'armée, etc. (*signé LARMANDIE, MONCROC, GRENIER DE ROUBILHON et BACALAN; contresigné par le lieutenant des maréchaux de France, le chev. DE MONTPLAISIR; orig. en pap.*). Charles-Martin de La Corrège fut nommé maire de Mézin en 1800, et membre du Conseil Général de Lot-et-Garonne le 22 décembre 1809. Le même Conseil le députa auprès du Roi pour le féliciter sur son retour, le 1<sup>er</sup> juin 1814. Il est décédé le 9 août 1829, et a laissé de son mariage avec Marie Sophie DE JUSTIAN, qu'il avait épousée à Mézin, en 1793 :

1<sup>o</sup> Joseph-Théodore, dont l'article suit;

2<sup>o</sup> Marie-Clémence de La Corrège, alliée à noble Joseph de Chassarel, fils de messire Arthur de Chassarel et de N... de Passelaygue.

VII. Noble Joseph-Théodore DE LA CORRÈGE, chevalier des Ordres royaux et militaires de Saint Ferdinand et de Charles III d'Espagne, l'un des chevau-légers de la maison du Roi, le 1<sup>er</sup> juillet 1814, lieutenant de cavalerie à la demi-solde, en attendant son activité, lors de la rentrée de Bonaparte, fit partie du corps des Gardes Royaux destinés à servir dans l'armée de Monseigneur le duc d'Angoulême; entra

comme lieutenant dans la légion de Lot-et-Garonne, le 20 mai 1816, puis au 7<sup>e</sup> régiment de ligne, le 7 janvier 1821; garde du corps de Monsieur, le 20 février 1822; capitaine de cavalerie, le 22 mai suivant; fit la campagne d'Espagne, en 1825, sous les ordres de Monseigneur le duc d'Angoulême, et fut décoré des Ordres espagnols, par brevets des 20 janvier et 4 août 1824. Il a quitté le service à la suite des événements de juillet 1830.

Joseph-Théodore de La Corrège a épousé, le 24 octobre 1829, mademoiselle Marie-Pauline DE SAFFIN, fille de messire Jean-Étienne, baron de Saffin, seigneur de Monac et de Larrouy, décoré de la Légion-d'Honneur, membre du Conseil général du département de Lot-et-Garonne, maire de la ville de Clairac, et de dame Jeanne-Germaine de Laguehay. De cette union :

- 1<sup>o</sup> Noble Henry-Remy-Archambaud-Alfred de La Corrège, né en 1831;
- 2<sup>o</sup> Noble Paul-Édouard-Charles de La Corrège, né en 1833.

